



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ÉTATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Direction Nationale pour la Guinée-Bissau
Agence Principale de Bissau
Service de l'Administration, du Patrimoine et de la Sécurité

CAHIER DES CHARGES

**FOURNITURE ET POSE DE SANITAIRES DE L'IMMEUBLE FONCTIONNEL DE
L'AGENCE PRINCIPALE DE BISSAU**

Juin 2026

Avenida João Bernardo VIEIRA
BP 38 Bissau - Guinée-Bissau

Tel : (245) 325 63 25 / Fax : (245) 325 63 00
courrier.sdn@bceao.int - www.bceao.int

1. Introduction

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), l'Institut d'émission commun aux pays membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), est un établissement public international dont le Siège est à Dakar. Outre l'émission des signes monétaires dans les Etats membres de l'Union dont elle a le privilège exclusif, la BCEAO est chargée de :

- définir et mettre en œuvre la politique monétaire au sein de l'UMOA ;
- veiller à la stabilité du système bancaire de l'UMOA ;
- promouvoir le bon fonctionnement et assurer la supervision et la sécurité des systèmes de paiement dans l'UMOA ;
- mettre en œuvre la politique de change de l'UMOA dans les conditions arrêtées par le Conseil des Ministres ;
- gérer les réserves officielles de change des Etats membres de l'UMOA.

L'organisation générale de la BCEAO comprend notamment le Siège, une Direction Nationale dans chacun des huit Etats membres de l'UMOA (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Guinée-Bissau, Sénégal, Togo) et une Représentation auprès des institutions européennes à Paris.

Chaque Direction Nationale comprend une Agence Principale, une ou plusieurs Agences Auxiliaires et parfois des dépôts de signes monétaires.

2. Objet

Le présent document a pour objet de fixer les règles et procédures générales suivant lesquelles les entreprises sont autorisées à soumissionner à l'appel à concurrence en vue de sélectionner un prestataire qui sera chargé des fourniture et pose des sanitaires de l'immeuble fonctionnel de l'Agence Principale de Bissau.

3. Description des installation existantes

Les installations existantes de l'Agence sont constituées :

- *Fourniture et installation de 60 sanitaires à pose murale ou à installation de type français.*

4. Étendue des prestations

Le soumissionnaire devra inclure dans sa proposition tous les travaux et prestations nécessaires pour assurer le parfait achèvement et le bon fonctionnement de l'ensemble des sanitaires à remplacer de manière non limitative :

- l'intégration de la main d'œuvre y compris toutes sujétions de transport, de manutention, les accessoires et de tests de mise en service ;
- tous travaux non spécifiés au présent descriptif, et qui seraient nécessaires au bon fonctionnement des sanitaires, le soumissionnaire ne pouvant se prévaloir d'une erreur ou d'une omission susceptible d'être relevée dans le présent devis pour refuser l'exécution de travaux nécessaires au parfait achèvement des poses, celles-ci devant être livrées en ordre de fonctionnement, sans pour cela prétendre à un supplément de prix ou pour justifier un mauvais fonctionnement de pose des sanitaires.

4. Conformité des offres

Toute offre qui ne répondra pas explicitement aux exigences du présent dossier d'appel d'offres sera rejetée pour non-conformité.

5. Visite des lieux

Afin de préparer les offres, les soumissionnaires sont tenus de visiter les installations conformément aux dates mentionnées dans l'avis d'appel d'offres. Pour y participer, il conviendrait de prendre l'attache du service de l'Administration, du Patrimoine et de la Sécurité de l'Agence.

6. Période de validité des offres

La validité des offres devra être d'au moins six (06) mois à compter de la date de dépôt.

7. Langue de soumission

L'offre ainsi que tous les documents concernant la soumission, échangés entre le soumissionnaire et la Banque Centrale, devront être rédigés en langue française.

Les documents complémentaires et les notices des équipements fournis par le soumissionnaire dans le cadre du présent appel d'offres peuvent être rédigés en anglais, à condition d'être accompagnés d'une traduction des passages pertinents en langues française ou portugaise.

8. Frais de soumission

La soumission est gratuite. Cependant, le soumissionnaire supportera tous les frais afférents à la préparation et à la présentation de son offre et la Banque Centrale ne sera, en aucun cas, responsable de ces frais ou tenue de les régler, quels que soient le déroulement et l'issue de la procédure d'appel d'offres.

9. Monnaie de soumission et de paiement

La monnaie utilisée est le franc CFA. Toutefois, l'Euro est accepté pour les fournisseurs établis hors de la zone CFA. Cependant, pour des besoins de comparaison, toutes les offres seront converties en francs CFA.

10. Régime fiscal

En vertu des dispositions des articles 28 du Traité de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), en date du 20 janvier 2007, 7 des Statuts de la BCEAO, 10, paragraphe 10-1 du Protocole relatif aux privilèges et immunités de la BCEAO, annexés audit Traité, la Banque Centrale bénéficie, dans le cadre du présent marché, du régime de l'exonération de tous impôts, droits, taxes et prélèvements d'effet équivalent dus dans les Etats membres de l'UMOA. A cet égard, les formalités d'obtention du titre d'exonération des droits de douane seront accomplies par la Banque Centrale.

11. Présentation des offres

Les offres, établies en trois (3) exemplaires (un original et deux copies), devront être présentées sous double enveloppe fermée, l'enveloppe externe portant la mention :

«Appel d'offres pour la fourniture et pose des sanitaires pour immeuble fonctionnel de l'Agence Principale de la BCEAO à Bissau en Guinée-Bissau.

A N'OUVRIR QU'EN COMMISSION DE DÉPOUILLEMENT

Au centre

DIRECTION NATIONALE DE LA BCEAO POUR LA GUINEE-BISSAU

Avenida João Bernardo VIEIRA

BP 38 Bissau

Chaque exemplaire des offres devra être présenté en quatre (4) parties distinctes :

- une lettre de soumission dûment signée ;
- un dossier administratif ;
- une offre technique ;
- une offre financière.

N.B : Une copie de l'offre devra également être transmise sous clé USB en version modifiable.

11.1. Lettre de soumission

Le soumissionnaire devra produire une lettre de soumission selon le modèle joint en annexe.

11.2. Dossier administratif

Le dossier administratif comprend les pièces ci-après :

- l'attestation d'immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ;
- les attestations d'usage indiquant que le soumissionnaire est en règle vis-à-vis :
 - de la Caisse de Sécurité Sociale ;
 - de l'Institution en charge de la retraites des employés ;
 - de l'Inspection du travail ;
 - des autorités fiscales.
- les références bancaires complètes.
- Le bilan des trois (03) dernières années par un expert comptable ou un comptable agréé.

11.3. Offre technique

L'offre technique comprendra :

- la présentation générale l'entreprise ;
 - la liste des références dans le domaine des exécutions en travaux similaires ;
 - la liste des marchés similaires (montant, nature, maître de l'ouvrage) exécutés durant les trois (03) dernières années, la fourniture d'une attestation de bonne exécution serait un atout ;
 - Un exemplaire du Cahier de charges entièrement paraphé, signé, daté et revêtus de la mention manuscrite "Lu et Approuvé".
-
-

ANNEXE I: CADRES DES DEVIS QUANTITATIFS ET ESTIMATIFS

Modèle de cadre quantitatif et estimatif pour le remplacement des 60 sanitaires

<i>N°</i>	<i>DÉSIGNATION</i>	<i>QTE</i>	<i>P.U</i>	<i>P.T</i>	<i>observations</i>
	Offre de base				
1	3 ^e étage	10			
2	2 ^e étage	10			
3	1 ^{er} étage	5			
Rez de Chaussée					
4	Comptabilité	5			
5	Local chauffeur	1			
6	Mezzanine	7			
7	PCI	1			
8	Infirmierie	2			
9	Cantine	3			
10	Local Courrier	1			
11	Entrée Principale	1			
12	Caisse	13			
13	SAS Banque Primaire	1			
TOTAL		60			

NB : Ces modèles de cadres sont donnés à titre indicatif. Ils doivent donc être complétés sur la base de l'expérience et de l'expertise de chaque soumissionnaire mais aussi des résultats de la visite obligatoire de site et des études préalables. Le cas échéant, les modifications, corrections, ajouts ou retraits doivent être dûment motivés.

ANNEXE II : MODELE DE DOCUMENTS**1. Formulaire de soumission**Entête du soumissionnaire**LETTRE DE SOUMISSION****APPEL D'OFFRES POUR LA FOURNITURE ET POSE DES SANITAIRES DE L'AGENCE PRINCIPALE DE LA BCEAO À BISSAU**

Je soussigné *[Nom prénoms et fonction]*, ôses e

Agissant au nom et pour le compte de la société *[Adresse complète de la société]* inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de *[Ville de résidence]* sous le numéro *[Numéro du registre de commerce]* :

après avoir pris connaissance de toutes les pièces du dossier d'appel d'offres pour la fourniture et pose des sanitaires de l'Agence Principale de la BCEAO à Bissau ;

après m'être rendu compte de la situation des lieux et après avoir apprécié de mon point de vue et sous ma responsabilité la nature et l'importance des travaux à réaliser :

1- me soumetts et m'engage à exécuter le présent marché conformément au dossier de consultation, moyennant le prix global, forfaitaire, non révisable, hors taxes, et hors droits de douane de ***[Montant total en chiffres et en lettres]***,

2- m'engage à exécuter les travaux dans un délai de *[Délai prévu dans le planning]* à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux,

3- m'engage expressément à exécuter les travaux conformément au cahier des charges et suivant les règles de l'art,

4- m'engage à maintenir mon prix pendant une période de six (6) mois à compter de la date de dépôt des offres,

5- demande que la BCEAO se libère des sommes dues par elle au titre du marché, en portant crédit au compte n° *[numéro de compte en douze caractères]* ouvert au nom de *[Attributaire du compte]*.

Fait à *[Ville de résidence]* le *[jour/mois/année]*

Le *[Fonction]*

Signature et Cachet

[Nom et Prénoms]

2. Caution d'avance de démarrage

(Modèle)

Entête de la Banque

CAUTION D'AVANCE DE DÉMARRAGE

OBJET : Lettre de garantie à première demande de l'avance de démarrage du contrat de marché relatif à la fourniture et pose des sanitaires de l'Agence Principale de la BCEAO à Bissau en Guinée-Bissau

Nous faisons référence au contrat de travaux signé le.....entre la Direction Nationale de la BCEAO pour la Guinée-Bissau et l'Entreprise.....(adresse).....pour les travaux de fourniture et pose des sanitaires de l'Agence Principale de BCEAO à Bissau.

Il ressort de l'article n°... du contrat faisant partie des pièces contractuelles, quedoit garantir l'avance de démarrage dudit contrat par une caution bancaire d'un montant de XOF(montant en lettre et en chiffre).

En conséquence, à la demande de l'Entreprise....., nous soussignés, (Banque)..... au capital de..... F CFA, (adresse)....., vous garantissons irrévocablement par la présente lettre de garantie, l'avance de démarrage du contrat de marché des travaux de(libellé du marché) à concurrence du montant maximum indiqué ci-dessus, soit la somme de F CFA (montant en lettre et en chiffres).

Nous, (Banque)..... au capital de..... F CFA, (adresse)....., nous engageons à vous verser immédiatement ladite somme, à votre première demande et sans que nous puissions vous opposer une quelconque exception tirée du contrat de marché de travaux signé le.....et qu'il soit besoin d'une quelconque démarche judiciaire ou administrative dans le cas où l'Entreprise ne remplirait pas ses obligations dans le cadre de l'exécution dudit contrat de marché de travaux signé le.....et sur présentation d'une attestation écrite, établie par vos soins certifiant que l'Entreprise.....a manqué à ses obligations envers la BCEAO et en quoi consiste ce manquement.

La présente garantie prend effet à compter de la date de sa signature. Toutefois, elle deviendra automatiquement caduque et de nul effet à la signature du certificat de réception provisoire des travaux sans aucune réserve, dont copie nous sera remise. Passé cette date, aucune demande s'y référant ne sera recevable pour quelque motif ou quelque cause que ce soit, la restitution du présent original n'étant pas nécessaire à son annulation.

Notre présente garantie est soumise pour son interprétation et son exécution au droit de Guinée-Bissau notamment à l'acte uniforme OHADA portant organisation des sûretés. Les tribunaux de Guinée-Bissau seront seuls compétents pour statuer sur tout litige concernant le présent engagement et ses suites.

Fait à [Ville de résidence] le [jour/mois/année]

Nom(s), Prénom (s) et fonction des Agents habilités à signer

Signature(s) et Cachet(s)